

Surveillance des BMR

résultats 2006, volet politique



Catherine DUMARTIN, Emmanuelle Reyreaud

Journée des microbiologistes et des praticiens en hygiène du CCLIN Sud-Ouest,
Toulouse, 1er mars 2007

1

Protocole 2006 : questionnaire allégé

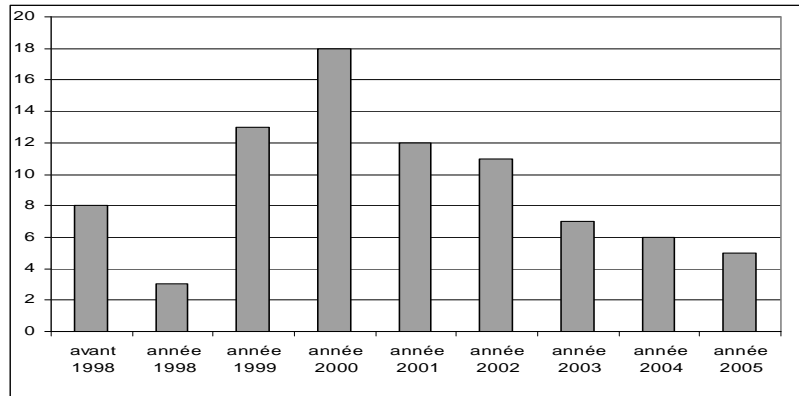
Participation

Type	Effectifs	Pourcentage
CHU	4	4,5%
CH	35	39,3%
Psy	3	3,4%
H local	4	4,5%
Clin MCO	27	30,3%
SSR	10	11,2%
Autres	6	6,7%
Total	89	100,0%

2

Politique d'établissement

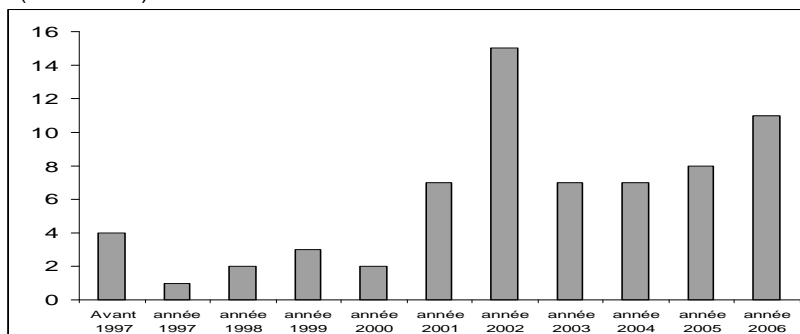
- Programme de maîtrise de la diffusion des BMR, selon un plan d'actions défini par le CLIN ? 95,5% (85/89)
- Année de mise en place (N=83) : médiane = 2000 (1988-2005)



3

Politique d'établissement

- Commission des antibiotiques ? 77,5% (69/89)
- Référent : 70%
- Référent et commission = 63%
- Mise en place de la Commission (N=67) : médiane = 2002 (1979-2006)



4

Prévention de la transmission des BMR

- L'identification des patients porteurs de BMR fait-elle l'objet d'une **notification** par le laboratoire ? (87/89) 98%
- **cette notification repose sur :**
 - un contact personnalisé (téléphone, fax) entre le biologiste et l'équipe soignante 62% ↗
 - Sur un contact personnalisé (téléphone, fax) entre le biologiste et l'équipe d'hygiène 56%
 - Sur la mention, sur la feuille de résultat, du caractère multi-résistant de la bactérie ou de la nécessité de prévenir la diffusion de la bactérie 99%
(tous sauf 1 ES : SSR)
- Intervention de l'EOH auprès des services pour chaque nouveau cas de BMR ? 57% ↗

5

Prévention de la transmission des BMR

- Un **système d'information relatif au portage BMR** (type " fiche de transfert ") a-t-il été mis en place afin d'identifier rapidement les patients porteurs de BMR lors d'une hospitalisation ultérieure ou d'un transfert dans un autre service ou un autre établissement de soins ? 78% ↗
- Disposez-vous d'un **support d'information** spécifique pour les **patients et leur famille** :
 - dans certains secteurs 6,7 % (6 ES)
 - dans tout l'établissement 48 % (43 ES) ↗

6



Prévention de la transmission des BMR

- Les mesures de prévention de la diffusion comportent l'utilisation et la promotion de l'utilisation des PHA :
 - dans certains services 4,5%
 - dans tout l'établissement 90%
 - ni l'un ni l'autre : 5 ES (2 CH, 1MCO, 1 Psy, 1 aut)
- année de mise en place (N=84) : med = 2002 (1985-2006), 5 NR
- Suivi de la consommation des produits hydro-alcooliques de friction (N=84) : 62%

7



Surveillance des BMR

- surveillance régulière, répétée tous les ans, de la fréquence des BMR ? 92%
- depuis quelle année (N=80) : med = 2001 (1988-2005)
- Cette surveillance permet de connaître le nombre et l'incidence des patients admis porteurs de BMR et de patients ayant acquis une BMR dans l'établissement (**BMR importée / BMR acquise**) : 66%

8

Formation et évaluation du programme

- Des formations ont-elles été proposées en 2005

- personnel paramédical : 64%%
- au personnel médical : 36%

9

Formation et évaluation du programme

- Pensez-vous que la mise en œuvre de votre programme a permis de réduire la fréquence des BMR acquises dans votre établissement ?

45% oui

2% non

53% NSP



10